

Bobo-Dioulasso en chantier : 04 nouvelles carrières pour combler le déficit en granulats Page 3



Bilan mines en 2025 :
Production
de 105 tonnes
d'or et un apport
de 740 milliards FCFA
au budget national

Page 4

Minéraux critiques
et développement
socioéconomique
endogène du Burkina Faso :
Interview
de Aristide Belemsobgo,
Directeur général des mines
et de la géologie (DGMG)

Pages 16-18

Endeavour mining :
La hausse du prix
de l'or a bénéficié
aux 5 pays hôtes
en 2025

Page 21

SOMISA, TOEGA et KIAKA
misent sur les actions
de développement durable

Pages 6-14



Mines

@ctu

BURKINA

P.3	Editorial : Bobo-Dioulasso en chantier : 04 nouvelles carrières pour combler le déficit en granulats
P.4	Burkina Faso : Démantèlement de 06 bureaux illégaux d'achat et de vente d'or
P.5	Burkina Faso : Construction des centrales solaires et thermiques pour renforcer la capacité de production en 2025
P.6-14	Les mines de SOMISA, TOEGA et KIAKA misent sur les actions de développement durable
P.15	Burkina Faso : Le Fonds minier de développement a généré 85 milliards FCFA de recettes en 2025
P.16-18	Minéraux critiques et développement socioéconomique endogène du Burkina Faso : Interview de Aristide Belemsobgo, Directeur général des mines et de la géologie (DGMG)
P.19	Sénégal : Les redressements douaniers et l'entrée en production de la SANGOMAR augmentent les revenus du secteur extractif en 2024
P.20	Genre dans le secteur minier : 10% des emplois occupés par les femmes au Burkina Faso
P.21	Endeavour mining : La hausse du prix de l'or a bénéficié aux 5 pays hôtes en 2025
P.22	Niger : Résiliation de 03 contrats d'installation et d'exploitation d'usines d'affinage d'or

Bobo-Dioulasso en chantier : 04 nouvelles carrières pour combler le déficit en granulats

La région du Guiriko dont Bobo-Dioulasso est la capitale est en chantier. Depuis l'arrivée au pouvoir du Capitaine Ibrahim Traoré, on constate une urbanisation accélérée de Bobo-Dioulasso. Plusieurs infrastructures sont en cours de construction dont les plus importantes sont la construction des routes, accompagnée d'ouvrages d'assainissement à l'intérieur de la ville de Bobo-Dioulasso et des routes reliant Bobo-Dioulasso à plusieurs autres villes du pays. Des usines, des logements et des infrastructures sportives, notamment le stade, sont en construction, nécessitant d'importantes quantités de matériaux de construction. La multiplication de ces chantiers structurants a créé un déficit en granulats particulièrement.

Face à cette situation, le gouvernement a fait le choix d'accompagner des promoteurs privés nationaux, afin d'augmenter rapidement les capacités de production. C'est ainsi qu'il a été permis l'ouverture accélérée de 4 carrières pour renforcer le dispositif existant. Il s'agit de Sya Carrière, Oscana, Ouest Granito et de la carrière de Soumousso, qui vont produire plus de 52 000 tonnes de granulats par jour pour soutenir les chantiers en cours dans la région du Guiriko.

Le lancement officiel de ces 04 nouvelles carrières a eu lieu à Bobo-Dioulasso, le 02 mars 2026, par le ministre des Mines et des Carrières, Yacouba Zabré Gouba.

Les promoteurs ont bénéficié de l'accompagnement de l'Etat. Bobo-Dioulasso inverse la tendance en matière de carrière. Après avoir connu une période de mévente de la production, la ville s'est retrouvée en situation de déficit, suite à la mise en œuvre des initiatives présidentielles.

Une situation qui apporte de la valeur ajoutée à ce sous-secteur. Elle permet non seulement de disposer de matière première, mais aussi de créer des emplois et des recettes pour l'Etat. L'entrée en production de ces 4 carrières vient renforcer la production nationale de ce sous-secteur que l'Etat a choisi de valoriser.

Les carrières occupent une place de choix dans le secteur extractif national. Au 31 mars 2025, le Burkina Faso comptait 96 autorisations et permis dans le domaine des carrières, dont 89 permis d'exploitation industrielle de substances de carrières, 2 autorisations d'exploitation artisanale de substances de carrières, 3 autorisations de recherche de gîtes de substances de carrières et 2 permis d'exploitation semi-mécanisée de substances de carrières.

L'érection de la Direction générale des carrières et l'affectation d'un personnel est une preuve de l'importance accordée à ce sous-secteur. Elle est chargée de la conception, l'élaboration, la coordination et l'application de la politique du ministère dans le domaine des carrières. Les efforts de suivi-contrôle des activités des acteurs de ce secteur visent à garantir une transparence dans leurs opérations. Selon les données du ministère des Mines, la production des carrières qui répond principalement aux besoins du secteur du bâtiment et des travaux publics constitue une part importante dans les recettes du secteur extractif.

Ces efforts ont permis d'atteindre, en 2024, une production de 1,116 tonnes de substances de carrières d'une valeur de 565,25 millions FCFA. Cette production reste dominée par le granite (66 % du volume total et 300,08 millions FCFA de recettes).

En termes d'exportation, on a enregistré 5 200 tonnes de granite et 39 739 tonnes de calcaire dolomitique.

Au-delà du déficit à combler à Bobo-Dioulasso, l'ouverture de ces 4 nouvelles carrières offre une opportunité de diversification de la production du secteur extractif et une importante opportunité en matière d'emplois et de transfert de compétences, mais aussi de recettes à collecter pour les collectivités et l'Etat.

Elie KABORE
Directeur de publication



Directeur de publication
KABORE Elie

Comité de Rédaction
QUEDRAOGO T. Kassamé
BALMA Pierre
KABORE Elie
QUEDRAOGO Anne-Marie

Adresses

Trame d'accueil, Ouaga 2000
03 BP 7240 OUAGADOUGOU 03
Tel. (+226) 70-52-75-65 / 78 83 74 31
Email :
contact@minesactu.info
et zekabore@minesactu.info

Burkina Faso : Démantèlement de 06 bureaux illégaux d'achat et de vente d'or

La première session ordinaire de l'année 2026 du Conseil d'administration du secteur ministériel de l'énergie, des mines et des carrières a eu lieu le 6 mars 2026. Présidée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Yacouba Gouba, ce CASEM a eu pour thème « Exploitation minière et cohabitation avec les populations riveraines : enjeux, défis et perspectives ». « En dépit des défis sécuritaires qui ont entravé l'exécution à bonne date de certaines de nos activités, les taux moyens d'exécution physique et d'exécution financière globale au 31 décembre 2025 sont établis respectivement à 90,22% et à 92,99% », a indiqué le ministre Gouba.



Le domaine des carrières a enregistré la production de 2,12 millions de mètres cubes de substances de carrières », a indiqué le ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Yacouba Gouba.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières a présenté le bilan de l'année 2025 dans le domaine des mines et des carrières. Pour lui, les actions menées ont permis d'obtenir des résultats majeurs, dont la production industrielle d'or de 62,16 tonnes en or brut.

Au cours de l'année, la contribution du secteur minier au budget de l'Etat est d'environ 740 milliards FCFA et environ 85 milliards FCFA reversés au Fonds minier de développement.

La collecte d'or issu de la production artisanale, semi-mécanisée et de traitement de résidus miniers a permis d'atteindre 42,9 tonnes en or brut. Il se dégage une production annuelle de 105 tonnes d'or en 2025. Dans le domaine de la lutte contre la fraude, il faut noter le démantèlement de 06 bureaux illégaux d'achat et de vente d'or et la prise en charge des alertes qui ont permis de saisir 10,41kg d'or du circuit de commercialisation.

La formalisation du sous-secteur artisanal a concerné 16 sites miniers artisanaux en 2025.

Toujours en 2025, l'inventaire et la caractérisation de 24 sites importants d'argile et de Kaolin, de 35 sites de pierres ornementales, de 37 sites de latérite propre à la fabrication des briques en terre comprimée, de 29 sites de sable et de quartz et de 7 sites à caractère académique ont été réalisés.

Le domaine des carrières a enregistré la production de 2,12 millions de mètres cubes de substances de carrières.

Elie KABORE

Burkina Faso : Construction des centrales solaires et thermiques pour renforcer la capacité de production en 2025

Au cours de la première session ordinaire de l'année 2026 du Conseil d'administration du secteur ministériel de l'énergie, des mines et des carrières qui a eu lieu le 6 mars 2026, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Yacouba Gouba, a présenté le bilan de son ministère pour l'année 2025.



Au cours de l'année 2025, le Burkina a procédé à l'installation de 25 051 lampadaires dans les centres urbains et péri-urbains et 370 lampadaires au profit des personnes déplacées internes et des zones à forts défis sécuritaires.

Dans le domaine de l'énergie, en dépit des difficultés liées au contexte actuel, des résultats majeurs ont été atteints au 31 décembre 2025, a indiqué le ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Yacouba Zabré Gouba, à l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2026 du Conseil d'administration du secteur ministériel de l'énergie, des mines et des carrières, le 6 mars 2026.

Il a cité comme acquis, l'achèvement de la construction des centrales solaires de Dori d'une capacité de 6MWc et de Gaoua d'une capacité de 2 MWc, la poursuite de la construction de la centrale thermique de Komsilga 4 d'une puissance de 50 MW, des centrales solaires de Zagtoulé 2 (17 MWc), de Koudougou (40 MWc avec stockage de 10 MW/30 MWh) et de Matourkou (30 MWc avec stockage de 17MW/17MWh), le suivi de la construction des neuf

centrales thermiques identifiées dans le cadre du renforcement de la capacité de production.

Yacouba Gouba a relevé l'électrification de 131 nouvelles localités, dont 125 par raccordement au Réseau national interconnecté (RNI) et 6 par systèmes isolés, le raccordement à l'électricité de 160 555 nouveaux abonnés et la réalisation de 94 300 nouveaux branchements à l'électricité.

D'autres réalisations vont contribuer à court et moyen terme à réduire davantage la part de l'énergie consommée importée au Burkina Faso.

C'est le cas de la construction de la ligne électrique double ternes 90 kV Kossodo-Ziniaré, de la ligne électrique double ternes Ouaga Nord-Ouest-Kossodo, de la ligne 225 kV Nobéré-Kiaka, la réalisation de 22 systèmes solaires photovoltaïques au profit des personnes déplacées internes et des centres

sociocommunautaires d'accueil, dont 18 systèmes de pompage solaire couplés à des périmètres irrigués et 04 ensembles de kits solaires pouvant accompagner le retour des PDI dans leurs localités.

Au cours de l'année 2025, le Burkina a procédé à l'installation de 25 051 lampadaires dans les centres urbains et péri-urbains et 370 lampadaires au profit des personnes déplacées internes et des zones à forts défis sécuritaires.

La dotation de 5740 kits solaires d'éclairage destinés aux élèves personnes déplacées internes relocalisés dans les zones reconquises des régions de Bankui, des Koulé, du Djôro, du Nakambé et du Yaadga ; la tenue de la 6e édition de la Semaine des énergies et énergies renouvelables d'Afrique (SEERA) ; le contrôle de 1 325 établissements pétroliers et de 1093 infrastructures de stockage et de distribution d'hydrocarbures ; la délivrance de 955 attestations et certificats d'éligibilité et de conformité des équipements solaires ; le test en laboratoire de 1 174 échantillons d'équipements solaires pour un lot de 3 876 équipements et la réalisation de 23 audits énergétiques et la notification de 442 structures assujetties à l'audit énergétique ont été réalisés.

Elie KABORE

Formation professionnelle : La mine de Kiaka forme et installe 180 jeunes affectés par son projet minier dans 21 métiers

Dans le cadre de son Programme de restauration des moyens de subsistance (PRMS), la mine de Kiaka SA a formé 180 jeunes issus des communautés impactées par son projet minier en 21 métiers de leur choix. Les apprenants ont bénéficié de 3 à 6 mois de formation au cabinet Digital Indicator-TPJ de Bobo-Dioulasso en fonction de la filière. Au cours de la cérémonie de fin de formation organisée le mardi 17 février 2026, des attestations et des kits d'installation ont été remis à 6 apprenants en mécanique automobile de la dernière cohorte. Cette cohorte de 180 jeunes est une première en attendant d'autres promotions.



Christian Ouédraogo, Directeur des Affaires corporatives de la société minière KIAKA SA

L'aboutissement de ce programme est une étape importante du Programme de restauration des moyens de subsistance (PRMS), initié par Kiaka SA sur 5 ans, dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale.

Au cours de la cérémonie de clôture, le Directeur des Affaires corporatives de Kiaka SA, Christian Ouédraogo, a confirmé que les 180 bénéficiaires avaient choisi eux-mêmes les 21 métiers dans lesquels ils ont été formés. Il a ajouté que cette formation était en phase avec la Stratégie nationale

de l'emploi. La remise des kits d'installation marque le début de l'accompagnement de Kiaka SA, selon Christian Ouédraogo. Un accompagnement qui devrait permettre aux apprenants de s'installer et de s'autonomiser.

Dans le cadre du Programme de restauration des moyens de subsistance (PRMS), initié par Kiaka SA sur 5 ans

Il a rassuré que la mine Kiaka SA s'engageait également dans un programme de suivi pour permettre aux nouveaux entrepreneurs de réussir dans leur nouvelle entreprise.

Le Préfet, président de la Délégation spéciale (PDS) de la Commune de Niaogho, Karim Sana, a, pour sa part, traduit toute sa reconnaissance à l'endroit de la compagnie minière Kiaka SA, pour ces formations professionnalisantes à l'endroit des jeunes des communautés impactées par son projet minier.

Il note que ces formations permettront aux bénéficiaires de s'auto-employer et de créer des emplois au sein de la communauté. Karim Sana a



Des kits d'installation ont été remis à 6 apprenants en mécanique automobile au cours de la cérémonie de clôture

tenu à rassurer les nouveaux entrepreneurs et les jeunes de la disponibilité de la municipalité à les accompagner dans leur entreprise. « C'est aux apprenants d'exprimer leurs besoins. Si les besoins sont exprimés, dans la limite de nos capacités, nous sommes ouverts, nous sommes disponibles à les accompagner », a-t-il renseigné. Le PDS a invité la population et les familles à soutenir les bénéficiaires de cette première promotion du PRMS de Kiaka SA. « Les kits de base ne prennent pas en compte tous les éléments et il va falloir que les familles les accompagnent également, pour pouvoir acquérir certains matériels, afin de pouvoir s'installer », note Karim Sana.

La formation est en phase avec la Stratégie nationale de l'emploi

Le Directeur général du cabinet Digital Indicator-TPJ, Wolfgang Sanou, a expliqué le contenu de la formation : au-delà de la partie technique, « nous avons appris aux jeunes les techniques de marketing, les compétences de vie qui peuvent

contribuer au succès et à la réussite de l'entrepreneuriat ». Wolfgang Sanou a fait savoir qu'à l'issue de cette formation, les apprenants savent effectuer un certain nombre d'opérations sur les véhicules. « Ils connaissent déjà la technologie dans le domaine de la mécanique auto, maîtrisent les différentes parties d'un véhicule, le système de diagnostic et savent intervenir sur la réparation de ces parties, notamment, les questions liées

à l'électricité auto, qu'ils ont apprises avec succès. Ils savent aujourd'hui réparer tout ce qu'il y a comme panne de moteur », a-t-il indiqué.

Au-delà de la partie technique, ils ont appris aux jeunes les techniques de marketing

Pour Zakaria Compaoré, bénéficiaire du programme en mécanique automobile, cette opportunité, offerte par la mine de Kiaka aux populations va rehausser le train de vie des communautés. Tout en remerciant la mine pour l'équipement, il promet, au nom de ses promotionnaires, d'être un exemple pour l'ensemble des jeunes et d'être une fierté pour la communauté. Zakaria Compaoré a saisi l'occasion pour demander un accompagnement, afin d'acquérir des espaces pour leur installation. Il note, par ailleurs, qu'ils restent disposés à travailler avec ceux qui voudraient apprendre et qui n'ont pas été dans cette première promotion.

Tiba Kassamse OUEDRAOGO



Kiaka entend créer de la compétence locale et accroître l'employabilité des jeunes à travers ce programme

La mine de Toega SA compte intensifier son impact au profit de sa communauté hôte en 2026

La Direction du projet de Toega SA a mis à profit sa cérémonie de présentation de vœux, tenue ce 05 février 2026, pour faire le bilan de l'année 2025 et présenter ses défis pour l'année 2026 aux autorités administratives, coutumières, ainsi qu'à sa communauté hôte. Le Directeur du Développement durable du projet de Toega SA, Judicaël Ouédraogo, a noté qu'en 2026, il s'agirait de poursuivre la réalisation de ses infrastructures, d'accompagner sa communauté hôte à travers des projets structurants et de développer l'économie locale.



L'année 2025 a été marquée par une bonne collaboration et une bonne écoute de la part des différentes parties

Pour Judicaël Ouédraogo, l'année 2025 a été marquée par une bonne collaboration et une bonne écoute de la part des différentes parties. Ce qui a permis à Toega de travailler dans un climat apaisé. Les défis ont été multiples et multiformes : « Il fallait d'abord travailler avec les communautés pour une compréhension même du projet et les rassurer de l'engagement total du Groupe West African Resources pour le développement durable », note Judicaël Ouédraogo. Il a rappelé qu'en 2025, il s'agissait pour la Direction de maximiser le développement des infrastructures, car, dit-il, « c'est un projet en cours de développement ».

Pour 2026, la Direction du projet compte toujours sur l'accompagnement des autorités et de la communauté hôte, car aucun projet minier ne peut se développer sans

l'implication totale des différentes parties prenantes, dont les communautés et les différentes autorités administratives.

Il rassure par la même occasion que les priorités de la Direction de Toega demeurent la poursuite du développement du projet dans le respect des normes environnementales et sociales, le renforcement de l'emploi et les opportunités pour les communautés locales, l'amélioration de la communication et la concertation entre les parties prenantes et la contribution au développement local.

Le Haut-Commissaire du Ganzourgou, Aminata Sorgho/Gouba, a indiqué que l'année 2025 avait été marquée par l'engagement de la mine à promouvoir le développement local durable et à améliorer les conditions de vie des populations, notamment, la prise en compte

des attentes des communautés riveraines. Elle s'est aussi réjouie de sa collaboration avec le projet de Toega qui ne ménage aucun effort pour le développement local. Aminata Sorgho/ Gouba a invité l'ensemble des parties prenantes à « maintenir cette dynamique de concertation, afin que l'exploitation des ressources minières puisse se poursuivre dans un climat social apaisé pour le bonheur de l'ensemble des parties prenantes ».

Le Haut-Commissaire du Ganzourgou a rassuré : « Je voudrais donc rassurer que l'Administration reste un partenaire attentif, engagé dans le respect des lois et règlements en vigueur dans notre pays ». Elle a aussi rappelé l'importance du respect des normes environnementales et sociales dans l'exploitation des ressources minières.

Anne Marie OUEDRAOGO

Nouvel an : « 2025 a été marquée par un fort engagement des autorités administratives et des autorités coutumières », Judicaël Ouédraogo, Directeur du Développement durable de la SOMISA

La Société des mines de Sanbrado (SOMISA SA) a organisé une cérémonie de présentation de vœux qui a rassemblé ses collaborateurs et sa communauté, le 31 janvier 2026. Cette journée, deuxième du genre, a eu pour objectif de célébrer une année de cohésion et de dialogue. Les différents acteurs ont salué un exemple de collaboration participative et inclusive en faveur du développement des communautés.



En 2025, la bonne collaboration avec les communautés hôtes a permis à SOMISA de maintenir la cohésion et la fraternité.

Le Directeur du Développement durable de la SOMISA SA, Judicaël Ouédraogo, a fait savoir que les cérémonies de présentation de vœux à la SOMISA SA sont désormais une coutume chaque nouvelle année. Ces cérémonies sont pour SOMISA des moments de retrouvailles et de partage. Elles sont également une occasion de célébrer les différents efforts consentis, aussi bien par les autorités administratives, la collectivité territoriale, les autorités coutumières que toutes les parties prenantes.

Bilan 2025 satisfaisant

Judicaël Ouédraogo a souhaité que les collaborateurs de la

mine puissent toujours l'assister et l'accompagner dans sa tâche quotidienne tout en les rassurant de la disponibilité de la SOMISA SA à élaborer des projets structurants en leur faveur.

Abordant le bilan 2025, il a indiqué que SOMISA SA avait réalisé d'importantes activités : « Durant l'année 2025, la mine a entrepris beaucoup de projets avec les communautés. Nous avons animé des cadres de concertation avec les différentes autorités ». 2025 a été marquée par un fort engagement des autorités administratives et coutumières. Toutes les situations qui se sont présentées, ces différentes autorités se sont démarquées

par un leadership et par une approche très constructive, a-t-il confié.

Judicaël Ouédraogo note une bonne collaboration avec les communautés hôtes, qui a permis de maintenir la cohésion, la fraternité, afin que les opérations se passent dans un climat serein et que les intérêts partagés puissent vraiment être profitables à tous.

En termes de défis pour l'année 2026, le Directeur du Développement durable explique : « Il s'agit de continuer à travailler en bonne intelligence avec ces communautés voisines, continuer à développer des projets structurants qui pourront davantage

autonomiser et renforcer les valeurs économiques que la mine génère dans ces communautés ». Il a précisé que ces défis seraient relevés avec l'accompagnement constant des différentes autorités et des leaders communautaires.

2026 : continuer à travailler avec ces communautés voisines et à développer des projets structurants

La cérémonie a été tenue sous la présidence du Haut-Commissaire de la province du Ganzourgou, Aminata Sorgho / Gouba. Elle a indiqué que l'année 2025 avait été jalonnée des réussites significatives dont la collaboration étroite entre les services de l'État, les autorités locales, les leaders coutumiers et religieux, ainsi que les personnes ressources de la province. «À l'ensemble

des acteurs institutionnels, nous adressons également nos félicitations pour les efforts consentis dans la mise en œuvre des politiques publiques, l'amélioration de la gouvernance locale et l'accompagnement des initiatives de développement », s'est-elle adressée.

Pour cette nouvelle année, elle rassure que l'Administration

reste toujours déterminée à poursuivre ses engagements et à accompagner l'ensemble des structures et acteurs dans la rigueur, la transparence et l'ouverture. Elle a aussi souhaité que « l'année 2026 soit synonyme de paix, de santé, de prospérité et d'initiatives porteuses d'espoir ».

Anne-Marie OUEDRAOGO



Burkina Faso : Sanbrado et Kiaka ont produit 9,343 tonnes d'or en 2025 sans aucun incident majeur en santé-sécurité

West African Resources qui exploite les mines de Sanbrado et Kiaka au Burkina Faso a publié ses résultats annuels pour 2025 ce 17 mars 2026.



En 2025, le groupe a produit 9,343 tonnes d'or à un coût moyen de production de 1 488 dollars l'once. La vente d'or a concerné 8,711 tonnes d'or à un prix moyen de 3 525 dollars l'once. Cet or qui a été produit sans aucun incident majeur en matière de santé ou de sécurité au cours de l'année a généré un chiffre d'affaires 620,723 milliards FCFA. Le bénéfice après impôts serait de 228,539 milliards FCFA.

Richard Hyde, président-directeur général de West African Resources estime que le groupe est en bonne position pour améliorer ses chiffres en 2026.

Burkina Faso : La mine de Sanbrado reçoit la visite de 02 administrateurs représentant l'Etat au sein de son Conseil d'administration

La Société des mines de Sanbrado (SOMISA) a accueilli une délégation composée de deux administrateurs représentant l'Etat au sein du Conseil d'administration de la SOMISA, à savoir Madame Eliane Djiguemdé, représentante du ministère de l'Économie et des Finances, et Monsieur Oussou Zampou du ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières. En poste depuis deux et un an respectivement, ils sont venus se familiariser avec la réalité du site minier qu'ils n'avaient jusqu'alors connue que par le biais de documents.



Les deux administrateurs représentant l'Etat au sein du Conseil d'administration de la SOMISA sont Eliane Djiguemdé, représentante du ministère de l'Économie et des Finances, et Oussou Zampou du ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières.

Après le mot de bienvenue de M. Phil Venter, Directeur général des Opérations, les visiteurs du jour ont eu droit à une induction visiteur, suivie des présentations sur la mine, les

relations avec les communautés et l'environnement.

La visite, qui a duré cinq heures, leur a permis d'explorer divers aspects de l'exploitation,

notamment l'usine, la base de vie, la géologie, la fosse M5N en opération (Mine à ciel ouvert) et le Boxcut (entrée de la mine souterraine MIS). La journée s'est clôturée par un debriefing dans les locaux administratifs.

Les administrateurs sont repartis satisfaits de l'accueil, des échanges à travers les présentations et de ce qu'ils ont pu observer sur le terrain en si peu de temps. Ils ont exprimé leur désir d'effectuer de telles visites plus fréquemment et ont remercié le management de la SOMISA pour la transparence dont elle a fait preuve dans sa démarche visant à devenir un modèle d'excellence en matière d'extraction minière industrielle au Burkina Faso.

PB



Les administrateurs sont repartis satisfaits de l'accueil, des échanges à travers les présentations et de ce qu'ils ont pu observer sur le terrain en si peu de temps.

Campagne nationale de solidarité «Deme Sira» : SOMISA SA et Toega SA offrent plus de 5 millions CFA

Les sociétés minières SOMISA SA et Toega SA ont apporté, le mercredi 28 janvier 2026, leur contribution dans le cadre de la campagne nationale de solidarité dénommée «Deme Sira». Composée, entre autres, d'un chèque de 5 millions FCFA et des vivres, la contribution a été reçue par la Gouverneure de la région d'Oubri (ex-Plateau central), Sy Assétou Barry/Traoré, qui a saisi l'occasion d'inviter les différents acteurs de la région à faire comme Toega SA et SOMISA SA.



Pour Christian Ouédraogo, Directeur des Affaires corporatives de Toega SA et SOMISA SA, leur contribution est une réponse à l'appel de la Gouverneure et aussi un acte de solidarité.

Pour Christian Ouédraogo, Directeur des Affaires corporatives de Toega SA et SOMISA SA, leur contribution à la campagne nationale de solidarité «Deme Sira» est composée de 20 sacs de riz de 25 kg ; 20 grosses tasses ; 19 seaux de 15 litres ; 5 marmites ; de vêtements ; d'une somme de 550 000 FCFA en espèces issue de la contribution des travailleurs et d'un chèque de 5 millions FCFA représentant la contribution des 2 mines. Il a indiqué que cette contribution était une réponse à l'appel de la Gouverneure et aussi un acte de solidarité de la SOMISA SA, de Toega SA et de leurs

travailleurs aux communautés qui sont dans le besoin.

Pour ce qui est de la contribution, Christian Ouédraogo a tenu à rappeler que c'est le résultat d'une mobilisation de la Direction des sociétés minières, mais aussi de ses sous-traitants et de ses travailleurs. « Au sein de la mine, nous avons demandé à ce que nos employés aussi puissent être solidaires, aussi les sous-traitants qui travaillent pour la mine pour que nous puissions apporter ensemble notre contribution pour faire le bonheur des bénéficiaires », a-t-il renseigné.

Pour la Gouverneure de la région d'Oubri, Sy Assétou Barry/Traoré, l'action des sociétés minières de Toega et de Sanbrado témoigne de leur solidarité vis-à-vis de l'ensemble des communautés de la région et aussi de leur réponse à cet appel au niveau national.

Tout en remerciant les compagnies minières pour leur contribution, elle a saisi l'occasion pour lancer un appel à contribution de l'ensemble des forces vives de la région au-delà de la campagne.

Tiba Kassamse OUEDRAOGO

Campagne nationale de solidarité «Deme Sira» : Kiaka SA contribue à hauteur de 5 millions FCFA

Pour sa contribution dans le cadre de la campagne nationale de solidarité «Deme Sira», la société minière Kiaka SA a remis un chèque de 5 millions FCFA à Massadalo Yvette Nacoulma, Gouverneur de la région du Nazinon (ex-Centre-Sud), au cours d'une cérémonie officielle le 27 janvier 2026. Tout en félicitant Kiaka SA pour sa solidarité, elle a invité les différents acteurs à suivre l'exemple de Kiaka.



Massadalo Yvette Nacoulma, Gouverneur de la région du Nazinon, a invité les différents acteurs à suivre l'exemple de Kiaka.

Pour Massadalo Yvette Nacoulma, dans le cadre de cette campagne nationale de solidarité, un appel a été lancé auprès de l'ensemble des forces vives de la région du Nazinon pour solliciter leur contribution, afin d'en faire une réussite à un niveau de la région. Les contributions étaient attendues en nature ou en espèces.

Elle note qu'à travers la remise du chèque de 5 millions FCFA, l'appel a été entendu par la société minière Kiaka SA.

Massadalo Yvette Nacoulma a invité les différents acteurs de la région à emboîter les pas de Kiaka SA : « Au-delà de cette campagne, la solidarité doit continuer. C'est par la solidarité que nous aurons une société d'équité et de mieux-vivre pour chacun. »

Pour Christian Ouédraogo, Directeur des Affaires corporatives de Kiaka SA, la société Kiaka est une entreprise citoyenne et n'a pas voulu être en marge d'une telle initiative. Il note également qu'à l'issue de cette campagne de solidarité, les contributions

permettront d'accompagner les communautés dans le besoin, et cet objectif s'inscrit dans le programme communautaire et de cohésion sociale de Kiaka SA.

Le Directeur des Affaires corporatives de Kiaka indique que la souveraineté passe aussi par la réussite de cette campagne, car « dans le temps, on demandait l'aide extérieure pour accompagner nos communautés, alors qu'à l'intérieur, nous pouvons réunir nos forces pour le faire ». Christian Ouédraogo a remercié l'autorité régionale pour sa disponibilité et l'a rassurée de la disponibilité de Kiaka SA à les accompagner. « Nous restons toujours disponibles pour toute action entrant dans le cadre de la solidarité et de la cohésion sociale », a-t-il déclaré.

Anne-Marie OUEDRAOGO



Pour Christian Ouédraogo, Directeur des Affaires corporatives de Kiaka, la souveraineté passe aussi par la réussite de cette campagne.

La mine de Sanbrado offre 200 kits scolaires et 200 tables-blancs aux lycées de Boudry et de Nedego

Dans le cadre de sa responsabilité sociale, la Société des mines de Sanbrado (SOMISA SA) a remis des kits scolaires à 200 élèves issus de 14 lycées et collèges de la province du Ganzourgou. Au cours de la cérémonie de remise qui a eu lieu le samedi 28 février 2026, Judicaël Ouédraogo, Directeur du Développement durable de la SOMISA SA, a noté la volonté de la mine de soutenir l'éducation au sein de ses communautés hôtes.



Il s'agit de 200 élèves issus de 14 lycées et collèges de la province du Ganzourgou. « Chaque élève a reçu un vélo, des fournitures scolaires composées de sac, de stylos, de cahiers et de matériel didactique », a confié Judicaël Ouédraogo.

Pour Judicaël Ouédraogo, Directeur du Développement durable de la SOMISA SA, ce soutien à l'endroit des établissements scolaires est un encouragement à la scolarisation des enfants. Il témoigne de l'engagement des autorités communales et des acteurs éducatifs en faveur de l'éducation. À l'entendre, il s'agit d'un programme de bourses annuelles instauré par la SOMISA SA pour ce qui est des kits scolaires en faveur des élèves. Les tables-bancs en faveur des lycées de Boudry et de Nedego ont été un besoin exprimé par les acteurs de l'éducation.

Le Directeur du Développement durable a précisé le contenu des kits scolaires. Il s'agit de 200 élèves issus de 14 lycées et collèges de la province du Ganzourgou. «

Chaque élève a reçu un vélo, des fournitures scolaires composées de sac, de stylos, de cahiers et de matériel didactique », a confié Judicaël Ouédraogo. Ce matériel qui est un accompagnement pour leur cursus scolaire vient soulager les parents en matière de dépenses. La remise des kits scolaires est intervenue après la prise en charge des frais de scolarité des élèves bénéficiaires.

Pour sa part, le Haut-Commissaire de la province du Ganzourgou, Aminata Sorgho/Gouba, a salué un engagement constant et un soutien indéfectible de la SOMISA en faveur de la promotion de l'éducation et du bien-être des communautés. « Elle traduit aussi l'intérêt et l'engagement du secteur privé aux côtés de l'État, à soutenir l'éducation qui demeure un levier essentiel du développement

économique et social de notre pays », a fait savoir le Haut-Commissaire Aminata Sorgho/Gouba. Elle a profité de l'occasion pour féliciter les bénéficiaires pour l'obtention de la bourse et les inviter « à continuer à travailler avec sérieux, dévouement, discipline et engagement ». À l'endroit des parents d'élèves, elle a souhaité un accompagnement afin que les élèves soient assidus dans les salles de classes.

Au nom des boursiers, Aziz Kologho, élève en classe de 3e, a pris l'engagement d'être un exemple pour ses camarades et aussi d'avoir de meilleures notes. « Nous nous engageons à poursuivre notre cursus jusqu'à son aboutissement », a indiqué Aziz Kologho.

TKO

Burkina Faso : Le Fonds minier de développement a généré 85 milliards FCFA de recettes en 2025

Le point des ressources collectées du Fonds minier de développement au titre de l'année 2025 a fait l'objet d'une rencontre, le jeudi 5 mars 2026, à Ouagadougou. Présidée par le Secrétaire permanent de la Commission technique nationale des mines et du Fonds minier de développement (SP/CTNM-FMD), Djibril Zoungrana, elle a permis de faire l'état des différentes contributions qui donnent un total global de 85 721 031 174 FCFA.

Les chiffres clés du FMDL en 2025

	1 ^{er} semestre 2025		2 ^e semestre 2025		Total 2025	
	Montants en FCFA	Part en %	Montants en FCFA	Part en %	Montants en FCFA	Part en %
Ressources collectées	35 104 000 000		50 617 000 000		85 721 031 174	100
Pour le Fonds de soutien patriotique	20 332 000 000	58	30 498 000 000	60	50 830 000 000	59
Pour les projets de développement endogènes et les Plans communaux de développement (PCD)	14 772 000 000	42	20 119 000 000	40	34 891 000 000	41

Source : SP/CTNM-FMD (Mars 2026)

Le Trésorier ministériel auprès du ministère en charge des mines, Jean-Jacques Kaboré, a donné des précisions sur la répartition du montant de 85 721 031 174 FCFA.

Au premier semestre 2025, les ressources collectées s'élèvent à 35 104 000 000 FCFA, dont 20 332 000 000 FCFA pour le Fonds de soutien patriotique (FSP), soit 58% du montant mobilisé, et 14 772 000 000 FCFA pour les projets de développement endogènes et les Plans communaux de développement (PCD), soit 42% du montant mobilisé.

Au deuxième semestre 2025, les ressources collectées sont de 50 617 000 000 FCFA. La part du FSP est de 30 498 000 000 FCFA, à savoir 60% du montant mobilisé. Quant à la part des projets de développement endogènes et des PCD, celle-ci s'élève à 20 119 000 000 FCFA, soit 40% du montant mobilisé.

Le total global du FSP en 2025 s'élève à 50 830 000 000 FCFA, soit environ 59% du montant mobilisé, et 34 891 000 000 FCFA qui correspond à environ 41% du total mobilisé.

Toujours aux dires de

Jean-Jacques Kaboré, la prédominance des recettes au second semestre sur celle du premier semestre est due, entre autres, au cours intéressant de l'once d'or constaté à partir du mois de septembre 2025, et la prise en compte de la contribution des semi-mécanisées dans le FMD au second semestre 2025.

Une dizaine de participants des ministères en charge des mines et de l'économie étaient présents à cette rencontre de l'état de collecte et de répartition du Fonds minier de développement au titre de l'année 2025.

« Pendant que la majorité des minéraux critiques se trouvent dans les pays les moins développés, les besoins de consommation sont plus exprimés dans les pays développés », Aristide Belemsobgo, Directeur général des mines et de la géologie (DGMG) du Burkina Faso.

Aristide Belemsobgo est le Directeur général des mines et de la géologie (DGMG) au ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières. Titulaire d'un Master en Ressources minérales et Géotechnique de l'Université Joseph Ki-Zerbo, il définit les minéraux stratégiques, les minéraux critiques et les minéraux de transition. Il informe que des actions sont en cours au Burkina Faso pour un développement socioéconomique endogène à partir de ces minéraux.



Aristide Belemsobgo, Directeur général des Mines et de la Géologie (DGMG) au ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières

Mines Actu Burkina : On entend souvent parler de minéraux stratégiques, minéraux critiques et minéraux de transition. Quelle différence y a-t-il entre ces 03 concepts ?

Aristide Belemsobgo : Un minéral est stratégique s'il revêt une importance cruciale pour l'économie mondiale et pour diverses industries (technologies, armement, etc.). On parle de criticité si ces minéraux stratégiques commencent à présenter des risques en termes d'approvisionnement, en raison de leur rareté, de leur concentration géographique, de la géopolitique, de leur vulnérabilité aux fluctuations des marchés mondiaux, ou de leur dépendance à des chaînes d'approvisionnement complexes. Chaque pays, en fonction de ses besoins et de ses orientations politiques et économiques, va définir une liste de minéraux critiques ou stratégiques assortie d'une stratégie pour son développement.

De nos jours, la géopolitique est l'élément important à prendre en considération quand nous parlons de minéraux critiques. Pendant que la

grande majorité des minéraux critiques se trouvent dans les pays les moins développés (cobalt (RDC), le cuivre (RDC et Zambie), la bauxite (Guinée), le manganèse (Afrique du Sud, Gabon, Ghana, Burkina Faso), les platinoïdes (Afrique du Sud), le lithium (Zimbabwe, Mali)), les besoins de consommation sont plus exprimés dans les pays développés. Par exemple, pour les pays de l'Union européenne et les Etats-Unis, le lithium, le graphite, le cobalt, le cuivre, le zinc, le manganèse, l'aluminium, entre autres, demeurent critiques car essentiels au développement de nouvelles technologies pour la transition énergétique. Ce qui fait que ces pays sont obligés d'adopter des stratégies pour acquérir plus de parts de marché dans la chaîne d'approvisionnement de ces matériaux critiques. Certains pays européens, au regard du risque d'approvisionnement de ces minéraux, sont en train de relancer l'exploration minière dans leur pays, pour être à l'abri du besoin.

Enfin, on parle de minéraux de la transition énergétique, l'ensemble des minéraux qui entrent dans la définition de nouvelles technologies pour assurer la transition énergétique. La transition énergétique désignant l'ensemble des transformations du système de production, de distribution et de consommation d'énergie effectuées sur un territoire dans le but de le rendre plus écologique. Concrètement, la transition énergétique vise à transformer un système énergétique pour diminuer son impact environnemental. Elle

consiste à la transformation d'un système de production énergétique, de sorte à passer d'un système énergétique essentiellement fondé sur des énergies fossiles et polluantes, à un système fondé sur des énergies renouvelables et moins polluantes.

Au nombre de ces minéraux, nous avons le lithium, le cobalt, le graphite, qui sont essentiels pour la fabrication des batteries électriques, notamment pour les véhicules électriques, l'aluminium et le cuivre importants pour le développement des réseaux d'électricité et des infrastructures solaires.

Comment le Burkina Faso définit-il les minéraux stratégiques ?

Pour le cas du Burkina Faso, la loi 016-2024/ALT du 18 juillet 2024 en son article 3 portant Code minier du Burkina Faso définit les minéraux stratégiques comme « des substances qui présentent une importance capitale pour l'économie du pays et/ou qui constituent des sources d'énergie ». La loi a prévu en son article 5, la prise d'un texte réglementaire pour la définition des minéraux stratégiques en fonction des nécessités d'intérêt national. Ce texte devrait permettre de définir des conditions spécifiques de recherche, d'exploitation, de commercialisation et de transformation de ces substances qui seront classées comme stratégiques.

Y a-t-il des actions en cours pour ériger ou codifier certains minéraux stratégiques ?

Des actions ont été entreprises depuis décembre 2023, avant la révision du Code minier du Burkina Faso en 2024. En effet, un atelier a été organisé en fin d'année 2023 par la Direction générale des mines et de la géologie, en présence de nombreux experts nationaux, pour réfléchir sur une liste préliminaire de minéraux qui pourraient cadrer avec les objectifs de développement du pays, prenant en compte des axes de développement tels que l'agriculture, les infrastructures, l'industrialisation, l'énergie et la santé.

La tenue de la SAMAO 2024 avec le thème central portant sur les minéraux critiques a permis d'affiner la réflexion sur les actions à mener pour la définition d'une stratégie pour la recherche et la valorisation de minéraux stratégiques par les pays africains. Les recommandations issues de cette SAMAO sont en cours d'implémentation au Burkina Faso. En effet, lors du 2e CASEM du ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, tenu le 17 décembre 2025, une réflexion a été menée à travers le rapport introductif du CASEM sur le thème : « Minéraux stratégiques au Burkina Faso et perspectives de recherche en vue d'un développement endogène ». Elle a permis de faire le point sur la recherche minière menée au Burkina Faso et de proposer des actions à mener pour un développement socioéconomique endogène à partir de ces minéraux.

Quels sont les minéraux stratégiques existants au Burkina Faso ?

Pour le moment, il n'y a pas encore de liste officielle de minéraux stratégiques au Burkina Faso, bien que la réflexion soit menée depuis ces deux dernières années. Cependant, en fonction des axes prioritaires de développement du pays qui seront définis dans le Plan national de développement (PND), des substances qui entrent, par exemple, dans la fabrication des engrais tels que le phosphate, le calcaire, le soufre ou le manganèse, ou dans les infrastructures tels que le calcaire dolomitique, le calcaire, le sable, la latérite, le fer, le manganèse, l'aluminium, l'argile, le granite, le Gabbro, le Grès, le Talc, entre autres, pourront éventuellement être placées dans la liste des minéraux stratégiques du Burkina Faso.

Des recherches sont-elles en cours sur ces minéraux ?

Les recherches effectuées par le Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB) et ses partenaires depuis les années 60 ont permis de mettre en évidence des indices et des gîtes. Des gîtes de phosphates sont connus dans la partie Est du pays, le calcaire est largement répandu dans l'Ouest du pays et au Sahel, le manganèse constitue un important gîte dans le Sahel, etc. L'attente de l'administration des Mines est de pouvoir permettre la valorisation de l'ensemble de ces indices et gîtes mis en évidence, à travers la poursuite de la recherche ou la définition de mécanismes d'exploitation (phosphate, manganèse, etc.). Lors

du CASEM, en fin d'année 2025, instruction a été donnée par le ministre en charge des mines de mettre les minéraux stratégiques au cœur de la recherche minière, afin que leur exploitation puisse constituer un levier de développement socioéconomique.

Le Service géologique national du Burkina Faso a, de ce fait, défini une stratégie de recherche dans ce sens. Au demeurant, l'article 19 de la loi 016-2024/ALT, dans le sens de la promotion de la recherche de ces substances, a permis la superposition des titres miniers en fonction des catégories.

**Interview réalisée
par Elie KABORE**

Emissions de gaz à effet de serre au Burkina: Agriculture, secteur énergétique et changements d'affectation des terres, les principales sources

Selon le rapport 2025 de la Commission européenne sur les émissions de gaz à effet de serre, le Burkina Faso a émis 34 918 Gg CO₂eq en 2024, soit une hausse de 1 % par rapport à 2023. Les principales sources d'émission sont agriculture (≈ 60 %) à travers les pratiques agricoles traditionnelles, élevage et utilisation d'engrais azotés ; Le secteur énergétique (≈ 25 %) par la production d'électricité à partir de combustibles fossiles et recours à la biomasse pour la cuisson et les changements d'affectation des terres (≈ 10 %) : déforestation et conversion de forêts en zones agricoles.

Les activités minières constituent une source croissante d'émissions, principalement dues à la consommation de combustibles fossiles pour la production, le traitement et le transport du minerai.

Pourtant, le Burkina Faso s'est engagé, sur le plan national et international, dans la lutte contre le changement climatique à travers plusieurs

initiatives dont la ratification de la CCNUCC et la soumission de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en octobre 2015, fixant un objectif de réduction des émissions de 11,6 % à 29,4 % d'ici 2030, selon le niveau de soutien international.

Au niveau nationale, l'adoption de la Stratégie nationale d'économie verte (2018-2027), visant à promouvoir

un modèle de croissance durable fondé sur l'efficacité énergétique, la reforestation et la transition vers les énergies renouvelables.

Enfin, la transparence Climatique, avec le lancement, en 2024, du Système National de Mesure, Rapportage et Vérification (MRV/BF) pour suivre les émissions de gaz à effet de serre, les mesures d'atténuation, et les financements climatiques.

Sénégal : Les redressements douaniers et l'entrée en production de la SANGOMAR augmentent les revenus du secteur extractif en 2024

Au Sénégal, les revenus du secteur extractif ont connu une hausse de 23% en 2024, tandis que ceux du secteur des hydrocarbures ont augmenté de plus de 150%. Selon le rapport de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives du Sénégal (ITIE), plusieurs raisons expliquent ces hausses, dont les redressements douaniers dans le secteur minier, les paiements effectués au titre de « l'Impôt sur le revenu des valeurs mobilières et l'entrée en production de SANGOMAR dans le secteur des hydrocarbures.

Contribution du secteur extractif dans l'économie du Sénégal en 2024

Statistiques extractives	2024	2023
Exportations	31,38%	31,89%
Revenus	11,96%	9,40%
PIB	4,95%	4,72%
Emplois	0,74%	0,16%

Source : Rapport ITIE-Sénégal 2024

Le total des revenus générés par le secteur minier en 2024 au Sénégal s'élève à 455,99 milliards FCFA, dont 369,68 milliards FCFA (81,07%) du secteur minier et 77,70 milliards FCFA (17,04%) du secteur des hydrocarbures.

Les revenus du secteur minier ont augmenté de 84,30 milliards FCFA en 2024 par rapport à l'exercice 2023, soit une hausse de 23%. Cette hausse s'explique par les redressements douaniers et les paiements effectués au titre de l'Impôt sur le revenu des valeurs mobilières.

Quant aux revenus du secteur des hydrocarbures, ils ont également connu une hausse. En 2024, il a été évalué à 77,70 milliards FCFA, contre 30,65 milliards FCFA en 2023, soit une croissance de 47,1 milliards FCFA (plus de 150%). Cette hausse est principalement due à l'entrée en production du champ

pétrolier offshore Sangomar en juin 2024. Sangomar a généré d'importants flux, grâce aux premières exportations, aux redevances et aux parts de production liées à cette mise en exploitation.

03 sociétés redressées

Les redressements ont concerné Industries chimiques du Sénégal (ICS) ; Petowal Mining Company (PMC) SA et Sabodala Gold Operations (SGO). Industries chimiques du Sénégal (ICS) a versé un montant de 12,006 milliards FCFA, Petowal Mining Company (PMC) SA a versé 7,818 milliards FCFA. Pour ce qui est de Sabodala Gold Operations, ses paiements sont passés de 1,356 milliards FCFA en 2023 à 8,101 milliards FCFA en 2024. Les paiements effectués au titre de l'Impôt sur le revenu des valeurs mobilières ont concerné Petowal Mining Company (PMC) et Sabodala Gold Operations (SGO).

L'or représente 44,10 % des exportations du secteur extractif

Toujours selon ITIE-Sénégal, la quantité d'or produite en 2024 par le Sénégal est estimée à 10,05 tonnes, pour une valeur de 420,030 milliards FCFA ; le ciment à 4,707 millions de tonnes pour 222, 931 milliards FCFA et l'acide phosphorique (523 009 tonnes) à 203, 916 milliards FCFA.

L'or, l'acide phosphorique et le ciment sont les principaux produits exportés et représentent 77,32 % des exportations du pays. L'or occupe la première place avec 44,10 % des exportations du secteur extractif, pour un total de 501,95 milliards FCFA.

Plus de 2 135, 716 milliards FCFA générés par le contenu local en 2024

En termes de contenu local, entre avril et décembre 2024, ce sont

112 marchés de biens et services miniers qui ont été publiés sur la plateforme, dont 40 concernent les fournisseurs locaux et 72 les fournisseurs locaux et étrangers. Les achats de biens et services miniers et pétroliers ont généré un chiffre d'affaires de 2 135, 716 milliards FCFA, dont 52 % au profit des fournisseurs locaux.

Le secteur mine et pétrole a employé 11 394 personnes en 2025 pour une masse salariale de 193,198 milliards FCFA

Sur 32 sociétés retenues dans le périmètre, 28 sociétés ont communiqué le détail de leurs effectifs. Elles emploient 11 394 personnes au 31 décembre

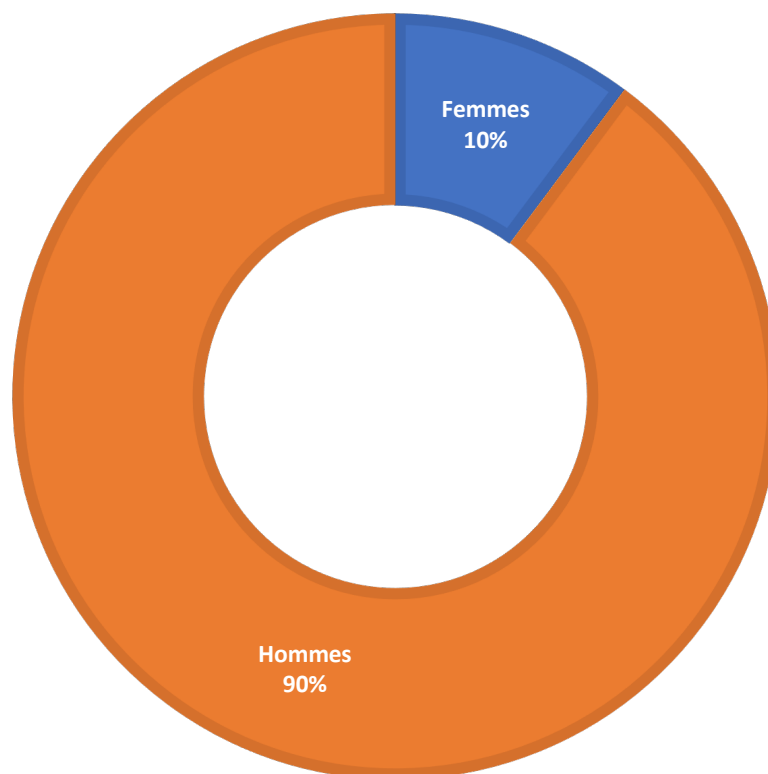
2024, dont 95% de nationaux. La masse salariale globale déclarée est de 193,198 milliards FCFA, dont 38,314 milliards FCFA pour les employés du secteur des hydrocarbures et 154,883 milliards FCFA pour les employés du secteur minier.

Pierre BALMA

Genre dans le secteur minier : 10% des emplois occupés par les femmes au Burkina Faso

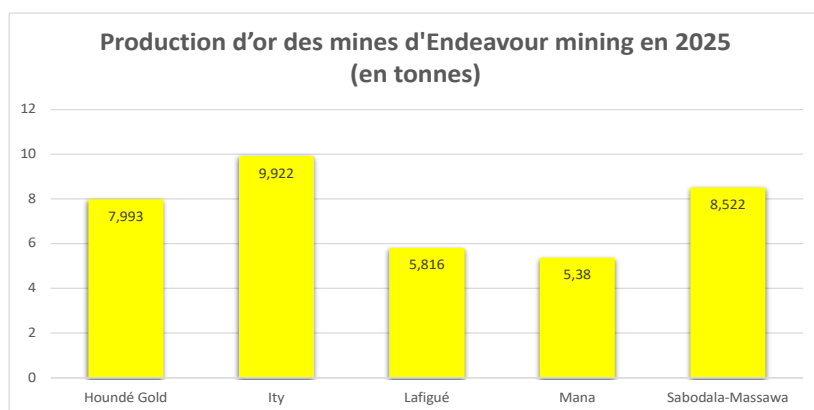
Le secteur minier burkinabè a créé 10 158 emplois en 2024. « Sur les 10 158 emplois déclarés par les entreprises, 9 122 sont occupés par des hommes et 1 036 par des femmes », selon le rapport 2024 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE-BF). Le nombre de femmes représente 10,20% de l'effectif total. Dans ce secteur encore dominé par les hommes, 9821, soit 96,7% sur le total, sont occupés par des Burkinabè et 337 par des expatriés.

BURKINA FASO; 10,20% DE FEMMES DANS LE SECTEUR MINIER



Endeavour mining : La hausse du prix de l'or a bénéficié aux 5 pays hôtes en 2025

Le groupe Endeavour mining exploite 5 mines en Afrique de l'Ouest dont 2 au Burkina Faso, 2 en Côte d'Ivoire et une au Sénégal. Selon son bilan opérationnel et financier 2025 publié le 5 mars 2026, le groupe cumule une production annuelle de 37,60 tonnes d'or en 2025. Une production en hausse de 3,3 tonnes par rapport à 2024. Endeavour mining et ses pays hôtes ont profité de la hausse du prix de l'or. Le groupe a affiché en fin 2025, un flux de trésorerie record de 684,67 milliards FCFA. Elle a investi 1 598 milliards FCFA dans les 03 pays hôtes et a pu dégager 248,364 milliards FCFA au profit des actionnaires.



Source : endeavourmining.com (mars 2026)

C'est en Côte d'Ivoire qu'Endeavour mining a réalisé sa meilleure production avec 15,739 tonnes d'or. Dans ce pays, elle exploite les mines de Ity et de Lafigué qui ont produit respectivement 9,922 et 5,816 tonnes en 2025. La baisse de la production de Ity a été composée en 2025 par la forte hausse de Lafigué qui est passée de 3 tonnes en 2024 à 5,816 tonnes en 2025.

Au Burkina Faso, les 02 mines présentent une production totale de 13,375 tonnes d'or dont 7,993 tonnes pour Houndé Gold et 5,380 tonnes pour Mana. Si la production de Houndé Gold a connu une baisse en 2025 par rapport à celle de 2024, Mana affiche une hausse de sa production entre les 2 années.

La production de Sabodala-Massawa, la seule mine du groupe au Sénégal est passée de 7,122 tonnes en 2024 à 8,522

tonnes en 2025, soit une hausse de plus d'une tonne et demi.

Ian Cockerill, Directeur général d'Endeavour mining a commenté les résultats : « 2025 a été une année record de performance financière. Nous avons produit 1,2 million d'onces (environ 37,60 tonnes) d'or à un coût moyen de production de 1 433 \$ l'once.

Nous avons enregistré un flux de trésorerie libre record de

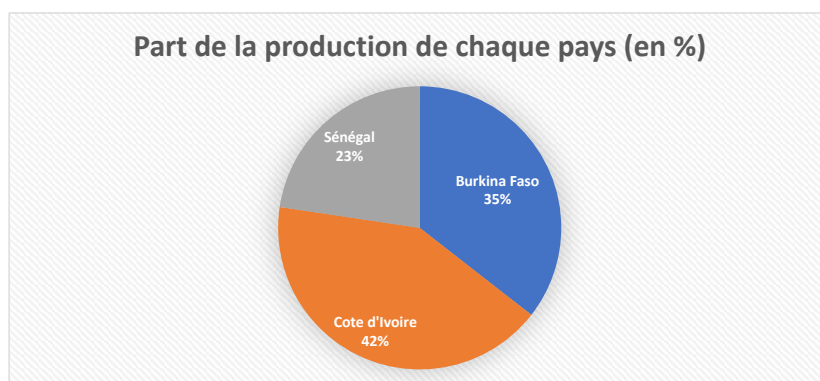
1,2 milliard de dollars (684,67 milliards FCFA).

Nous avons également rapporté 435,3 millions de dollars aux actionnaires (248,364 milliards FCFA), ce qui dépassait 93 % notre engagement minimum.

Simultanément, nous avons contribué cette année à 2,8 milliards de dollars (1 598 milliards FCFA) à nos économies hôtes en augmentant nos achats locaux, soutenant plus de 1 200 entreprises nationales et locales.

Nous sommes entrés en 2026 avec un fort élan opérationnel et un bilan sain, nous positionnant pour atteindre nos objectifs stratégiques et offrir une croissance organique de premier plan et des rendements pour les actionnaires de premier plan, en récompensant durablement tous nos parties prenantes ».

Elie KABORÉ



Source : endeavourmining.com (mars 2026)

Santé : Wahgnion Gold Operations renforce le dispositif médical du CMA de Sindou

La société minière Wahgnion Gold Operations a transféré, de sa clinique du site de travail vers le Centre Médical avec Antenne chirurgicale de Sindou, un réfrigérateur médical performant d'une valeur initiale de 3 millions FCFA qui en avait plus besoin. « Ce réfrigérateur médical d'une capacité de 490 litres est un équipement conçu pour conserver les consommables biomédicaux à une température comprise entre -40° C et -20° C. », explique Dr Nestor BONDE, médecin du site minier. Elle ajoute: « Le CMA de Sindou est l'un des centres vers lequel nous référons nos patients. Cette nouvelle banque de sang va permettre de réduire les évacuations sanitaires liées aux anémies vers le CHR de Banfora. D'où l'idée d'accompagner le CMA avec cet équipement pour aider à conserver les plaquettes et les prélèvements ».

8 mars 2026 : Une série d'activités au profit des femmes de Wahgnion Gold Operations et de la communauté

Pour la célébration de la 169^e Journée Internationale des Droits des Femmes ce 8 mars

2026 placée sous le thème national : « Bâtir une paix durable au Burkina Faso : quelle contribution des femmes et des filles à la promotion du vivre-ensemble ? », les femmes de Wahgnion Gold Operations ont organisé une série d'activités du 06 au 08 mars 2026. Les activités organisées visaient principalement à promouvoir les droits des femmes, encourager l'autonomisation économique des femmes, renforcer leurs capacités professionnelles et favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

3^e édition de la course cycliste « La Pédale de la Résilience et de la Paix » : Un pari réussi pour IAMGOLD Essakane SA et ses partenaires

« La Pédale de la Résilience et de la Paix » a été courue ce 15 mars 2026 sur le Boulevard Thomas Sankara à Ouagadougou, sous la présidence du Ministre de l'Energie des Mines et des Carrières, Yacouba GOUBA et le patronage du ministre des sports, Annick Lydie Diouma PIKBOUGOUM/ZINGUE OUATTARA. Ils ont salué l'initiative et la mobilisation autour de cet événement sportif.

Dans la catégorie dame, Awa Bamago de l'USFA Cyclisme, a franchi la première la ligne d'arrivée. Elle remporte un trophée, un chèque de 500 000 et des gadgets.

Mahamadi Ilboudo, de l'AS Bessel, remporte le grand prix de la catégorie homme et repart avec un chèque de 1 000 000 FCFA. Pour Tidiane Barry, Vice-président Afrique de l'Ouest d'IAMGOLD et Directeur général de IAMGOLD Essakane SA, l'engouement que cette compétition suscite encourage IAMGOLD Essakane à poursuivre dans sa lancée.

Niger : Résiliation de 03 contrats d'installation et d'exploitation d'usines d'affinage d'or

La décision a été prise ce 3 mars 2026 au cours de la séance du conseil des ministres.

La première résiliation concerne la Convention d'établissement entre le Niger et la Compagnie des Mines du Niger (COMINI SARL) signée le 26 juin 2019. La deuxième concerne la convention d'établissement entre le Niger et la société AFRIOR SA, en date du 27 octobre 2017. La troisième convention résiliée est celle conclue le 09 octobre 2020 avec la société ECOMINE SA.

Mali/ Fonds minier de développement local : Remise symbolique des chèques à 9 collectivités territoriales

Le Président du Mali, le général Assimi GOÏTA a procédé ce 12 mars 2026, à la remise symbolique des chèques à 9 collectivités territoriales. Pour l'exercice 2025, le Fonds minier de développement local s'élève à 18,400 milliards FCFA. Les ressources proviennent de la contribution des titulaires de titres miniers d'exploitation de mines et des bénéficiaires d'autorisations industrielles de substances de carrières.

Niger: Le ministre du Pétrole décline l'architecture de maîtrise de la gestion du pétrole

Le ministre du Pétrole M. Hamadou TINI a présenté la feuille de route de son Ministère. Cette feuille de route comporte plusieurs axes « autour desquels sera bâtie l'architecture de maîtrise de la gestion de notre pétrole », a informé le ministre du pétrole dans un communiqué.

L'objectif visé est de consolider la crédibilité, l'efficacité et la performance institutionnelle du secteur.

L'un de ces axes concerne le « Renforcement de la gouvernance et du cadre institutionnel ».

Mali: Création d'une Brigade spéciale des Mines pour la protection et la sécurisation des sites miniers d'orpaillage et de carrière

Le gouvernement du Mali a donné son accord pour la création d'une Brigade spéciale des Mines logée au sein du ministre des Mines.

Pour le gouvernement malien, le secteur minier, qui constitue l'un des piliers essentiels de l'économie nationale, est confronté à des défis majeurs, notamment la prolifération de l'exploitation minière illégale, l'orpaillage clandestin, le trafic illicite, etc. La Brigade spéciale des Mines a pour mission d'assurer la Police judiciaire des Mines et de participer à l'exécution des mesures relatives à la protection et à la sécurisation des sites miniers d'orpaillage et de carrière.

Cohésion sociale : Le ministère des mines et ses partenaires réunis autour d'une rupture collective

À la faveur du mois de jeune musulman et du carême chrétien, le ministère en charge des mines a réuni ses partenaires et collaborateurs ce mardi 17 mars 2026 autour d'une rupture collective.

Le ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Yacouba Gouba a rappelé que cette rupture collective, 2ème du genre, est un moment de communion, de prière et de paix et de partage de valeur commune.

8-Mars 2026 : Les Amazones de

Aurora s'engagent à impacter leur environnement

Les Amazones de Aurora ont organisé une conférence publique le samedi 7 mars 2026 à Ouagadougou. Cet événement s'inscrit dans les activités commémoratives de la Journée internationale des droits de la femme, édition 2026. Le thème retenu était « Amazones de Aurora actrice de paix, de cohésion sociale et de développement durable ». Une cinquantaine de femmes et d'hommes y ont participé pour partager des expériences, favoriser un changement de mentalité et encourager un engagement plus fort des femmes dans le développement socio-économique du Burkina Faso.

Selon la marraine de l'événement, Maryse Traoré/Sedogo, Directrice générale du service Forage Aurora, la création de cette association répondait à un constat. En tant que femme leader dans le secteur minier, elle a remarqué le faible nombre de femmes dans ce domaine technique. L'objectif était de créer un espace où elles pourraient grandir, apprendre, partager leurs expériences professionnelles et se motiver face aux défis. Satisfaite des résultats, elle a salué la qualité des intervenantes, des femmes pionnières dans leurs secteurs, ainsi que la présence d'un public engagé.

MINES ACTU Burkina

Premier magazine de référence sur le secteur extractif au Burkina Faso, paraissant le premier jour du mois



www.minesactu.info

L'information sur le secteur extractif en un clic.